



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8263^e séance

Lundi 21 mai 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Wronecka	(Pologne)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Shen Bo
	Côte d'Ivoire	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M ^{me} Gregoire Van Haaren
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2018/429)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2018/429)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

M. Salamé se joint à nous par vidéoconférence depuis Paris.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/429, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Salamé et de l'Ambassadeur Olof Skoog, Représentant permanent de la Suède, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je donne la parole à M. Salamé.

M. Salamé (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter la Pologne pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil sur notre travail en Libye.

Il y a plusieurs façons de voir la Libye, un pays d'environ 1,5 million de kilomètres carrés. D'une ville à l'autre, on trouve des sources de préoccupation et des raisons d'espérer. Bien que de nombreuses villes, petites et grandes, méritent d'être mentionnées, je n'en citerai que quelques-unes, en commençant par la capitale. Ce mois-ci, Tripoli a été frappée par une tragédie. Le 2 mai, une attaque meurtrière contre le siège de la Haute Commission électorale nationale, a coûté la vie à 13 personnes. Cette attaque, revendiquée

par l'État islamique d'Iraq et du Levant, visait à faire dérailler le processus électoral. Toutefois, malgré la perte tragique de nombreux membres du personnel et la nécessité de déménager dans de nouveaux locaux après que l'explosion suicide a endommagé le bâtiment, son président a souligné que la Haute Commission électorale nationale restait prête à organiser des élections. La persévérance de la Commission face à une telle adversité mérite notre admiration.

Cependant, il y a également eu des faits nouveaux positifs dans la ville. Les élections à la présidence du Haut Conseil d'État se sont déroulées à temps, pacifiquement et démocratiquement, imprimant une direction entièrement nouvelle à cette institution, tout en rappelant à tous que les postes officiels ne sont que temporaires. Plus important encore pour les citoyens libyens, le Gouvernement d'entente nationale a approuvé le budget 2018.

Dans l'est, la ville de Derna a connu une escalade des attaques terrestres, aériennes et d'artillerie depuis le 7 mai, date à laquelle M. Haftar a annoncé une offensive de l'Armée nationale libyenne. De nombreux civils ont été tués, tandis que l'aide et l'accès aux soins médicaux ont été sévèrement limités. Des centaines de familles ont été déplacées. Jusqu'à présent, la plupart des combats ont eu lieu à la périphérie de la ville. Nous craignons que si les combats se déplacent vers les zones urbaines, les civils ne soient encore plus en danger.

J'engage instamment toutes les parties à faire preuve de retenue et à prendre toutes les précautions possibles pour protéger les civils, et j'exhorte vivement le Conseil à se faire l'écho de mon appel. L'ONU travaille d'arrache-pied pour faire face à la situation humanitaire et se prépare à une éventuelle aggravation du conflit. Elle demande à tous les acteurs d'accorder un accès humanitaire sans entrave et un passage sûr aux civils pour qu'ils puissent sortir de la zone. Nous avons officiellement proposé les bons offices de la Mission pour désamorcer le conflit, une offre que nous réitérons aujourd'hui.

Dans le sud, la ville de Sabha a également connu une escalade alarmante des affrontements armés. Les combats pour le contrôle de sites stratégiques ont fait de nombreuses victimes, y compris parmi les civils. L'hôpital principal de la ville a fait l'objet d'attaques directes, mettant en danger les malades et les blessés. À cet égard, comme dans tous les cas où les civils sont menacés, nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du

droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Outre qu'elle est la ville principale de la région méridionale de la Libye, Sabha est une source de préoccupation particulière parce que, premièrement, de nombreux accords de cessation des combats entre les groupes y ont été signés, puis violés à maintes reprises; deuxièmement, il existe un risque grave que ces affrontements dégénèrent en conflit ethnique; et troisièmement, ce conflit peut devenir régional, étant donné que des groupes armés provenant de nombreux pays voisins ont trop aisément transformé cette partie de la Libye en leur champ de bataille de substitution.

C'est pourquoi nous appuyons des négociations rapides entre la Libye et ses voisins du sud, et sommes pleinement disposés à les faciliter, le cas échéant. La situation de Sabha montre que la Libye doit collaborer avec les États voisins du sud pour sécuriser ses frontières et régler les problèmes de traite des êtres humains, de flux de combattants et de contrebande de marchandises.

Sur une note plus positive, à 40 kilomètres à l'ouest de Tripoli, le 12 mai, la ville de Zaouïa, la quatrième agglomération du pays, a tenu les premières élections municipales depuis 2015. Dans le cadre d'une campagne ouverte et compétitive, la communauté locale, appuyée par la Commission centrale pour les élections municipales, s'est employée à assurer un processus pacifique et organisé, avec des observateurs nationaux dans chaque bureau de vote. Le succès de ces élections marque le début d'une série d'élections municipales qui auront lieu dans tout le pays. Les Libyens en sont venus à dépendre, pour la fourniture des services essentiels, des maires et des municipalités, qui, pour leur part, ont du mal à obtenir les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins. D'où l'importance du renouvellement des dirigeants locaux. L'ONU a appuyé ces élections, tant politiquement que matériellement, et fera de même pour les élections à venir.

Une autre ville que je voudrais mentionner est celle de Taouargha. C'est une ville qui a été vidée de ses habitants après un grave conflit avec la ville voisine de Misrata. Selon le plan du Gouvernement d'entente nationale, les habitants auraient dû y revenir le 1^{er} février, mais ils ont été empêchés par la force de le faire. Beaucoup sont restés sans abri, sous la pluie et maintenant sous un soleil de plomb. Les organismes des Nations Unies ont beaucoup fait pour rendre leurs conditions supportables. J'ai présenté un plan de mise en œuvre de l'accord signé entre Misrata et Taouargha

en 2016, et nous continuons de mettre tout notre poids derrière son application.

Outre le cas de Taouargha, je voudrais appeler l'attention sur les plus de 300 000 personnes déplacées de différentes sensibilités politiques qui aspirent à rentrer chez elles, à Benghazi ou dans d'autres villes. Elles ont été contraintes de fuir en raison de combats ou de l'hostilité de voisins avec lesquels ils vivaient depuis des siècles.

La dernière ville dont je voudrais parler est l'oasis de Ghadamès, où les citoyens se sont rassemblés pour repeindre la place de la vieille ville en prévision de la conférence nationale. Les citoyens ont partagé leurs aspirations pour leur État et les principes qui devaient le guider, ainsi que leur vision pour sortir de la crise actuelle.

Quarante-deux manifestations similaires ont eu lieu dans 27 localités du pays depuis que le processus a été lancé en avril. La conférence nationale, qui s'est ouverte avec des manifestations tenues simultanées dans la ville orientale de Benghazi et la ville occidentale de Zouara, a couvert l'ensemble du pays. Des réunions ont été organisées de Tripoli à Chahat, des montagnes de Nefoussa dans l'ouest du pays à la Montagne verte dans l'est, de la ville frontalière de Ghat dans le sud-ouest à la ville de Qatroun dans l'extrême sud, sans qu'aucun incident de sécurité ne soit enregistré. Les Libyens de tous bords politiques et de tous les pans de la société se sont rassemblés pour participer à cette conversation politique, pour la première fois pour nombre d'entre eux, avec un enthousiasme que nul n'aurait su prévoir. Ils se le sont appropriée.

Après avoir tenu sa conférence nationale, Benghazi a créé 30 comités de suivi. Des villes ont demandé à organiser leurs propres manifestations. Des communautés locales et leurs responsables se sont portés volontaires pour organiser les leurs. Même dans la ville de Sabha qui est en guerre, les parties au conflit ont appelé à une trêve temporaire pour que la ville puisse tenir sa conférence nationale. Des manifestations spéciales mettent l'accent sur les préoccupations des femmes, des jeunes et des personnes déplacées. À la fin du processus, des manifestations auront eu lieu dans plus de 40 localités pour les communautés en Libye et celles résidant à l'étranger. Je rends hommage aux milliers de personnes qui ont choisi de participer aux réunions, ainsi qu'aux municipalités et aux institutions qui les ont accueillies. Je remercie également le Centre pour le dialogue humanitaire, qui a organisé le processus. Cette

série de manifestations, c'est la conférence nationale : il ne s'agit pas d'un forum pour quelques élites triées sur le volet, mais d'un événement pour toute la population. Une fois que les réunions seront terminées, à la fin du mois de juin, les conclusions seront recueillies et partagées à l'occasion d'une manifestation spéciale en Libye ainsi qu'avec le Conseil.

Certains points de consensus de ce vaste processus consultatif organisé dans plusieurs villes ont commencé à se dégager. Il existe une aspiration à une nation souveraine et unie et une conviction commune que, pour atteindre cet objectif, l'État doit être décentralisé. Il est urgent d'assurer une distribution plus juste, plus transparente et plus efficace des fonds publics au profit de tous les citoyens. Il existe un vif désir d'avoir des institutions nationales unifiées, travaillant de manière transparente avec des dirigeants choisis pour leur compétence, et non pour leur identité. Les Libyens appellent également de leurs vœux une armée unifiée et professionnelle, ainsi qu'un appareil de sécurité cohérent, libre de toute ingérence politique et fonctionnant selon des règles clairement définies. Ils souhaitent également des élections qui puissent unir le pays. Enfin, il y a un désir très clair de sortir de la transition.

Voilà pourquoi il est si essentiel que le processus politique avance. Les Libyens aspirent fortement à un renouveau de la scène politique, à une affirmation du pouvoir des collectivités locales et à un retour à la normale avec des institutions plus ordinaires. Tout cela a alimenté la demande populaire en faveur de la tenue d'élections, appel que l'on entend de plus en plus fort et de plus en plus clairement, que ce soit par la mise à jour des listes électorales, dans les sondages d'opinion ou maintenant lors des réunions de la conférence nationale.

Les élections doivent avoir lieu dès que possible, mais les conditions voulues doivent être réunies. Pour ce faire, il faut un nouveau cycle d'inscription des électeurs, un engagement préalable à accepter les résultats, la mise à disposition des fonds nécessaires et des arrangements de sécurité solides.

Non moins important, la Chambre des députés doit tenir la promesse de présenter une législation électorale pour toutes les formes de scrutins, en consultation avec le Haut Conseil d'État. Ces lois doivent être élaborées d'une manière qui les rendent acceptables pour la majorité de la population. Nous sommes prêts à offrir immédiatement nos conseils, conformément à la pratique internationale.

L'Assemblée constituante a été sélectionnée démocratiquement dans le cadre d'élections libres et régulières. Sa proposition a reçu l'appui de la majorité légale requise au titre de la déclaration constitutionnelle et de la majorité des voix de l'Assemblée dans chacune des trois régions historiques de la Libye. Nous avons aidé l'Assemblée dans ses efforts de sensibilisation auprès du peuple libyen et de la communauté internationale. Toutefois, les vues des acteurs libyens divergent considérablement en ce qui concerne l'actuel projet de Constitution. Même si beaucoup souhaitent que l'on passe directement à un référendum, d'autres ne sont pas satisfaits de ce texte et exigent son amendement, le retour à une Constitution antérieure ou des garanties spécifiques, en insistant sur le fait qu'ils vont s'opposer fermement à l'organisation même du référendum si leurs exigences ne sont pas satisfaites.

L'adoption d'une Constitution est un moment charnière dans la vie d'une nation. Elle ne devrait pas donner lieu à plus de divisions, de querelles ou de tensions. La Mission entend mener à bien ses consultations avec le plus grand nombre possible de Libyens afin de fixer un calendrier approprié pour que le peuple puisse exprimer démocratiquement sa volonté, que ce soit par référendum ou par des élections nationales. C'est avec plaisir que je ferai part au Conseil de ma proposition à l'occasion de mon prochain exposé.

Lorsque le plan d'action a été élaboré, différents interlocuteurs libyens ont demandé que l'Accord politique libyen soit modifié. Nous avons essayé à maintes reprises de proposer différentes formules, de concilier différentes opinions et de trouver des moyens de tenir compte des souhaits des uns et des autres. Toutefois, les parties ne sont pas disposées à faire les concessions nécessaires. Dans mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.8211), j'avais dit que nous allions nous efforcer de nouveau, et pour une dernière fois, de faire que ces modifications soient apportées. Tel n'a pas été le cas. Ces modifications sont devenues plutôt une distraction.

Le moment est venu de tourner la page. La modification de l'Accord politique perd rapidement de son importance alors que nous concentrons nos efforts sur les élections cette année. Toutefois, nous devons exiger beaucoup plus du Conseil actuel de présidence durant les derniers mois de son mandat, aussi bien pour ce qui est de faire des préparatifs concrets dans la perspective des élections que de fournir des services aux populations.

Nous ne perdons jamais de vue la question des droits de l'homme. Dans nos deux derniers rapports sur les droits de l'homme, dont le premier porte sur les centres de détention et le second, qui devrait être publié demain, sur les services médicaux, nous avons signalé de multiples violations avérées commises par des acteurs armés contre des civils. En outre, l'influence persistante des groupes armés sur la politique et l'économie est dangereuse et risque de s'étendre si l'on ne s'y oppose pas, comme on a pu le constater récemment lorsque le Gouvernement d'entente nationale a pris une décision contestée d'octroyer à un groupe armé des pouvoirs dont ne peut être doté qu'un État souverain.

À cette fin, nous avons élaboré une nouvelle stratégie pour aider la Libye à régler la question des groupes armés. Nous avons engagé directement le dialogue avec les groupes armés, en étroite consultation avec le Gouvernement. Nous en sommes aux dernières étapes de nos consultations avec les autorités libyennes afin de mettre au point cette stratégie et d'élaborer un plan en vue de son exécution. Cette stratégie ne permettra pas de démanteler les groupes armés du jour au lendemain, mais permettra de lancer effectivement ce long processus.

Aider la Libye à régler la question des groupes armés permet de relever l'un des nombreux défis auxquels le pays est confronté dans le secteur de la sécurité. Il faut également donner un nouvel élan à la mise sur pied de forces armées et policières professionnelles, notamment en intensifiant nos propres efforts. Ces efforts doivent se poursuivre simultanément.

Maintenant que le budget a été adopté, les richesses de la Libye doivent bénéficier au peuple, sans entrave et sans corruption. Toutefois, vu que cette année est presque à moitié écoulée, la Libye doit également se tourner vers l'avenir. La question des subventions n'a toujours pas été réglée, de même que le décalage grave entre le taux de change officiel et le taux de change sur le marché noir. Les victimes de la traite et les marchandises faisant l'objet d'un commerce illicite continuent de circuler à travers les frontières de la Libye. Cette situation fait le jeu de ceux qui sont au cœur de l'impasse politique en Libye, qui pillent les caisses de l'État et s'opposent à toute mesure qui pourrait remettre en question leur emprise sur une économie prédatrice. Il faut détruire ce modèle économique pernicieux si nous voulons que le processus politique progresse véritablement.

Nous nous efforçons de relever ces défis. En conséquence, une manifestation spéciale a été organisée

en avril en marge des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods à Washington. Les efforts des États Membres sont essentiels, tant pour aider les autorités libyennes à gérer leur politique budgétaire et monétaire que pour engager des poursuites contre ceux qui se rendent coupables de comportements financiers criminels. Toutefois, il y a des limites à ce qui peut être fait en l'absence d'institutions unifiées, assez fortes pour s'attaquer aux intérêts acquis et assez crédibles pour introduire des réformes dignes de ce nom.

La fluidité sociale et politique dont j'ai fait état dans mon dernier exposé a gagné en importance. C'est un grand plaisir que de voir les Libyens des factions opposées se réunir et discuter, comme cela a été le cas entre les groupes de l'ancien régime à Benghazi ou entre des représentants de Misrata, de Tarhouna et de Zintan. Toutefois, ces réunions doivent être axées sur la recherche de la paix. Nous avons également constaté l'intérêt, dont nous nous félicitons, des États Membres à apporter leur appui aux réunions entre Libyens. Nous l'avons constaté au Caire, lorsque des officiers en provenance de toutes les régions du pays se sont réunis pour essayer d'unifier leurs institutions; à Rabat, lorsque les Présidents des deux Chambres se sont réunis pour la première fois; ou à Dakar, où divers groupes de Libyens se sont réunis pour discuter de leur place dans le processus politique – ces réunions peuvent s'avérer utiles, mais seulement lorsqu'elles vont dans le sens du plan d'action pour la Libye.

Les organisations régionales ont fait montre d'une forte solidarité, comme en témoignent la dernière réunion du Quatuor libyen qui s'est tenue au Caire, ainsi que la solidarité affichée lors de la réunion tripartite régulière des États voisins, à savoir l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie. Je tiens à remercier l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne de m'avoir invité à faire des exposés dans le cadre des réunions organisées à l'intention de leurs États membres. Je tiens également à exprimer ma gratitude à l'Union africaine et à l'Union européenne pour les efforts déployés dans le cadre de notre groupement tactique conjoint visant à promouvoir le retour volontaire des migrants dans leurs foyers et à améliorer – de façon encore insatisfaisante –, les conditions dans les centres de détention dans lesquels ils sont détenus. Avec les États Membres, nous devons poursuivre nos efforts aux côtés des autorités libyennes pour améliorer les conditions de vie des migrants qui se trouvent dans des centres ou au sein des communautés.

Les aspirations de millions de personnes ne peuvent être entravées par une poignée de personnes qui souhaitent maintenir le statu quo dans leur intérêt personnel. Les organes parallèles qui continuent d'exister au-delà de leur mandat doivent être dissous. Des élections doivent se tenir. Le pays doit aller de l'avant. Mais cela ne peut se faire qu'avec l'appui du Conseil de sécurité. Lorsque la Libye entend des messages contradictoires, nous ne faisons qu'exacerber les divisions et faciliter la tâche à ceux qui essaient de faire dérailler le processus. Mais lorsque le Conseil s'exprime d'une seule voix et clairement, les Libyens, croyez-moi, l'écoutent.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Salamé de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Skoog.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : En application du paragraphe 24 e) de la résolution 1970 (2011) du 26 février 2011, j'ai l'honneur de faire rapport au Conseil sur les activités du Comité créé par ladite résolution. Le rapport couvre la période allant du 22 mars au 21 mai, durant laquelle le Comité s'est réuni une fois pour des consultations et mené d'autres activités via la procédure d'approbation tacite.

Lors des consultations tenues le 3 avril, le Comité a examiné une lettre datée du 7 mars qui m'a été adressée par le Coordonnateur du Groupe d'experts sur la Libye, exprimant les vives préoccupations du Groupe, partagées par les membres du Comité, concernant la fuite dans les médias du rapport d'étape du Groupe du 16 janvier, qui n'avait pas encore été publié. Le Comité a entendu des exposés du Secrétariat et du Coordonnateur du Groupe d'experts. Le Comité a également examiné, au titre des questions diverses, la question des avoirs libyens gelés en application des résolutions du Conseil de sécurité, à la suite d'informations faisant état de dépréciations et de pertes présumées.

En ce qui concerne l'embargo sur les armes, le Comité a envoyé une lettre à la Libye pour demander de lui fournir toute mise à jour concernant les exposés écrits qui ont été présentés en mai 2017, conformément au paragraphe 6 de la résolution 2278 (2016), relativement à la garde côtière libyenne, aux unités de neutralisation des explosifs et munitions et à la garde présidentielle. Depuis le 1^{er} mai, le Comité examine des propositions visant à désigner six personnes au titre du gel des avoirs et de l'interdiction de voyager dans le contexte de l'exploitation et de la maltraitance des migrants.

Au cours de la période considérée, le Comité a également reçu une demande de radiation de la liste des personnes visées par l'interdiction de voyager, par l'intermédiaire du point focal pour les demandes de radiation créé en application de la résolution 1730 (2006), concernant Aisha Al-Kadhafi, dont le nom est actuellement inscrit sur la liste des sanctions du Comité comme étant visée par les mesures de gel des avoirs et d'interdiction de voyager. Conformément aux directives provisoires régissant la conduite des travaux du Comité, étant donné que M^{me} Al-Kadhafi a été inscrite sur la liste en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité, le Comité va assumer le rôle de l'État qui l'a désignée et va prendre d'autres mesures après avoir pris connaissance des informations qui seront éventuellement fournies par les États de nationalité et de résidence.

Enfin, le Comité a reçu des informations actualisées du Groupe d'experts concernant les navires *Nadine* et *Lynn S*, qui avaient auparavant fait l'objet de certaines des mesures liées à leurs tentatives d'exportation illicite de pétrole, notamment de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés, depuis la Libye. L'inscription de ces deux navires sur des listes a pris fin les 18 et 29 avril, respectivement.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Skoog de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Skoog de son exposé. Je voudrais également saluer très chaleureusement l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, ainsi que le rapport du Secrétaire général (S/2018/429). Nous appuyons pleinement l'action qu'il mène et les efforts qu'il déploie, en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, pour mettre à effet la feuille de route de l'ONU.

Le Royaume-Uni se félicite qu'il ait été possible d'avancer vers la réconciliation nationale grâce à la conférence nationale. Il importe de faire tout notre possible pour encourager tous les Libyens à participer au processus politique. Comme nous le répétons depuis plusieurs mois désormais, le statu quo n'est pas viable. Nous nous félicitons donc des efforts déployés pour préparer les élections. Il est extrêmement positif que 2,4 millions de Libyens soient désormais inscrits sur les listes électorales, ce qui reflète l'exigence générale qu'il soit mis fin à la période de transition ainsi que le vif désir

de s'engager dans le processus politique démocratique. Les Libyens veulent sortir de l'impasse politique et faire progresser leur pays.

Toutefois, le peuple libyen souffre en raison des divisions et des désaccords entre leurs dirigeants. Comme l'ONU l'a précisé, trois moments doivent faire partie du processus politique : la mise en place de la Constitution, des élections législatives et des élections présidentielles. Il importe de gérer cet ordre séquentiel pour garantir des élections crédibles et promouvoir la stabilité. Par conséquent, avant que les élections puissent avoir lieu, les dirigeants libyens doivent accepter un ensemble politique inclusif sur les mesures techniques, politiques et de sécurité nécessaires pour garantir la tenue d'élections pacifiques et ouvertes à tous, et dont les résultats soient acceptés. En tant que communauté internationale et Conseil de sécurité, nous devons transmettre un seul message unifié. Tous les efforts nationaux doivent appuyer l'ONU et être coordonnés avec elle.

En ce qui concerne l'économie, nous nous félicitons du budget de 2018, approuvé le 9 mai, qui permettra au Gouvernement d'appuyer les services publics essentiels. Les dirigeants libyens doivent maintenant œuvrer de concert pour remédier aux souffrances du peuple libyen pendant que les préparatifs des élections se poursuivent. Ils doivent convenir en toute urgence de réformes économiques, unifier les institutions économiques de la Libye et régler le différend concernant la direction de la Banque centrale de Libye.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité, la diminution des taux de pertes depuis le début de l'année 2018 est fort bienvenue. Toutefois, les tragédies continuent de frapper, notamment l'attaque du 2 mai contre la Haute Commission électorale nationale revendiquée par l'État islamique d'Iraq et du Levant. C'est un rappel brutal du fait que ces groupes tentent toujours de saper le processus démocratique. La communauté internationale doit faire un effort concerté pour contribuer à renforcer les dispositions de sécurité électorale afin que le peuple libyen puisse exercer son droit démocratique sans menaces de violence. Nous reconnaissons que les combats, en particulier à Sabha et à Derna, sont la preuve de profondes divisions en Libye. Ces affrontements aggravent les souffrances du peuple libyen et sont exploités par les extrémistes.

Parlant d'exploitation, nous nous souvenons encore des informations choquantes faisant état de ce qui a semblé constituer des ventes aux enchères

d'esclaves organisées par des trafiquants de migrants. Nous devons prendre des mesures pour faire savoir que les trafiquants ne peuvent agir en toute impunité. Le Royaume-Uni appuie pleinement ces efforts, notamment par l'intermédiaire du régime de sanctions du Conseil de sécurité.

L'année 2018 est cruciale pour la Libye. Elle offre une excellente occasion de donner enfin au peuple libyen ce qu'il exige depuis longtemps, à savoir un pays pacifique, sûr et prospère, et la possibilité d'avoir son mot à dire dans la manière dont ce but est atteint grâce à des élections crédibles. La communauté internationale doit œuvrer de concert avec l'ONU pour aider les dirigeants libyens à tenir leurs promesses. Échouer maintenant, c'est ouvrir la porte à davantage de souffrances, à davantage d'occasions manquées et à davantage de menaces à notre paix et à notre sécurité à tous.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial Salamé et l'Ambassadeur de la Suède de leurs exposés. Les États-Unis appuient pleinement les efforts visant à aider à instaurer la paix en Libye.

Cela fait plus de sept ans que le peuple libyen attend un avenir meilleur. Après s'être insurgée contre l'un des tyrans les plus brutaux au monde, la révolution libyenne n'a toujours pas rempli sa promesse. Les enjeux pour la paix et la sécurité internationales sont élevés. L'insécurité en Libye ne touche pas seulement les Libyens. Des groupes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant ont profité du conflit pour prendre racine. Un flux incontrôlé d'armes en provenance de Libye alimente la violence du Sahel au Sinaï. Des milices brutales complotent avec des groupes criminels pour introduire clandestinement des migrants en Europe. L'anarchie qui règne en Libye est une question qui nous concerne tous.

L'année dernière, une horrible vidéo est apparue et a attiré l'attention du monde entier. Elle montrait des migrants vendus en esclavage en Libye. C'était un spectacle malsain et inhumain. Il n'y a pas de place dans notre monde pour l'esclavage. Nous ne devons jamais tolérer les conditions qui pourraient permettre à cette pratique barbare de voir le jour.

Malheureusement, les violations des droits de l'homme contre les migrants ne sont que trop fréquentes en Libye. Un rescapé désespéré d'un centre de détention libyen a récemment dit à Médecins Sans Frontières : « J'ai subi deux mois, trois semaines, un jour et 12 heures

d'enfer ». Nous ne pouvons qu'imaginer combien de milliers de migrants subissent leur propre enfer dans les centres de détention en ce moment. Cette crise exige une action immédiate du Conseil de sécurité. Les groupes qui sont responsables de ces sévices sont ceux-là mêmes qui déstabilisent la Libye. Ceux qui torturent des migrants et des réfugiés tirent profit de leur passage clandestin en Europe. Ils utilisent ces bénéfices pour saper l'autorité des institutions gouvernementales. Ces trafiquants sans pitié menacent la paix et la sécurité de la Libye.

Cette fois, le Conseil de sécurité est en position de réagir et de se montrer à la hauteur de ses responsabilités. Le Conseil envisage des sanctions à l'encontre de six personnes impliquées dans des activités de trafic de migrants et de traite d'êtres humains en Libye. Les désigner serait une mesure importante pour amener les auteurs d'abus à répondre de leurs actes. Nous regrettons que le Conseil de sécurité ne soit pas encore parvenu à un consensus sur ces désignations. Ne pas avancer sur ce point serait faire affront à l'esprit de justice, étant donné l'indignation mondiale si forte que suscitent ces abus. Les désignations bénéficient d'un fort appui régional, et l'implication des six personnes est clairement démontrée. Par conséquent, les États-Unis espèrent que le Conseil de sécurité pourra désigner les personnes faisant l'objet de sanctions dès que possible, afin de décourager de nouveaux abus.

Entre temps, nous continuons d'encourager le Gouvernement d'entente nationale à travailler en étroite collaboration avec des organismes internationaux afin d'aider les migrants et les réfugiés vulnérables. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont fait du bon travail. Ils aident à rapatrier les migrants de manière volontaire et en toute sécurité depuis les centres de détention et assistent ceux qui réclament une protection. L'OIM et le HCR doivent être en mesure de poursuivre ces importantes activités. À long terme, bien entendu, la lutte contre l'instabilité en Libye exige un règlement politique. C'est là que l'action du Représentant spécial Salamé intervient.

Les États-Unis appuient fermement le dialogue mené par l'ONU. Cela doit être le seul processus de médiation. Les initiatives internationales distinctes détourneront l'attention des efforts déployés par l'ONU et compromettront les perspectives de réconciliation nationale. Alors que l'ONU travaille sur les négociations, toutes les parties doivent faire preuve de retenue. Il ne doit y avoir aucune action unilatérale en

dehors du processus des Nations Unies. Les auteurs de troubles politiques doivent cesser de saper le dialogue et collaborer avec l'Organisation des Nations Unies, en toute bonne foi.

Comme l'a dit le Représentant spécial Salamé, le peuple libyen attend avec impatience les élections pour mettre un terme aux gouvernements provisoires et aux transitions politiques. C'est pourquoi nous nous félicitons des progrès faits par les Nations Unies dans la préparation des élections. Ces élections doivent être bien préparées afin qu'elles ne débouchent pas sur une instabilité plus grande. Il existe un consensus international solide que pour que les élections aient lieu, il faut une base constitutionnelle. Les États-Unis soutiennent ce consensus. Les dirigeants libyens doivent s'engager à participer au processus électoral et à respecter la volonté du peuple libyen. Le Représentant spécial Salamé doit pouvoir consulter les dirigeants libyens sur la façon de mener de l'avant le processus constitutionnel démocratique et inclusif. Nous attendons avec intérêt d'entendre ce qu'il nous dira au sujet des prochaines étapes.

Depuis 2012, les États-Unis ont alloué plus de 32 millions de dollars en appui aux préparatifs des élections et à la rédaction d'une nouvelle Constitution en Libye. Nous exhortons les autres bailleurs de fonds à se hâter de répondre aux besoins de la Haute Commission électorale nationale libyenne, pour permettre au Gouvernement de mener à terme les préparatifs. Le 2 mai, les terroristes ont mené une attaque contre le siège de la Haute Commission électorale nationale à Tripoli. Nous condamnons cette attaque lâche qui n'a fait que renforcer notre détermination à appuyer des élections libres et régulières. Nous saluons l'immense courage des fonctionnaires chargés de préparer les élections, qui sont restés à leurs postes malgré ces menaces. Ils œuvrent pour aider à construire une Libye démocratique, et ils méritent notre plein appui. C'est d'eux que nous devons nous rappeler au Conseil de sécurité. Nous devons aider les Libyens qui œuvrent pour la paix plutôt que ceux qui combattent pour leurs intérêts égoïstes. Ceux des Libyens qui refusent le processus des Nations Unies doivent comprendre qu'ils doivent s'asseoir à la table de négociations.

Malgré toute l'insécurité qui règne, il y a encore de l'espoir. Un jeune étudiant de 24 ans, Salim, qui a pris part à la révolution de 2011, a participé dernièrement à un atelier sur la réconciliation. Parlant de son expérience, Salim a dit :

« Je refuse de prendre part à un acte de vengeance. Ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agissait en 2011. Et si nous nous rappelons que nos aspirations étaient la liberté et une vie meilleure, peut-être que nous pourrions réfléchir différemment ».

Salim a raison. Il est grand temps que les dirigeants libyens mettent de côté leurs desseins étriqués et pensent plutôt aux aspirations du peuple libyen. Et il est grand temps que les Libyens se rallient autour de la cause d'un Gouvernement stable, uni et démocratique. Les États-Unis n'hésiteront pas à user de tous les moyens à leur disposition pour aider les Libyens à atteindre cet objectif.

M. Delattre (France) : Je remercie le Représentant spécial Ghassan Salamé pour son exposé et salue à nouveau ses efforts continus pour faire avancer la transition politique en Libye. Je voudrais lui réitérer ici, au nom de la France, notre plein et entier soutien. Je remercie aussi le représentant de la Suède pour son exposé sur les travaux du Comité des sanctions.

Mon premier point concerne la stabilisation politique et la réconciliation en Libye. Comme il nous l'a exposé, le Représentant spécial poursuit ses consultations à travers tout le pays, dans le cadre du processus de conférence nationale, afin de favoriser la réconciliation et de réunir les conditions nécessaires aux élections.

Nous avons suivi avec grand intérêt les consultations populaires dans plus d'une vingtaine de villes libyennes ainsi que les différents canaux de dialogue politiques et militaires qui émergent et que le Représentant spécial s'emploie à faire converger. Nous saluons ce travail complexe et sans relâche entrepris aux quatre coins du pays et qui permet de consulter les Libyens sur leurs aspirations pour l'avenir du pays. C'est un travail essentiel pour atténuer les tensions et parvenir à une solution politique inclusive, sur la base de l'Accord de Skhirat.

Un consensus a émergé en Libye sur la nécessité de renouer le fil de la transition démocratique, par des élections. Les élections sont la clef, en effet, pour créer une dynamique positive en Libye. L'engouement populaire qu'a révélé l'enregistrement sur les listes électorales, avec près de 2,5 millions d'inscrits, est un signe positif. La conduite d'élections générales, libres, crédibles, transparentes et démocratiques en 2018 exige la mise en place d'un environnement politique et de sécurité adéquat et l'engagement des composantes de la

société à respecter les résultats. La tenue sans encombre des premières élections municipales à Zawiya, le 12 mai, avec un bon taux de participation de 62 %, est encourageante.

Le statu quo n'est pas acceptable, et il appartient désormais aux acteurs politiques libyens de respecter la volonté populaire qui est favorable aux élections.

Mon deuxième point concerne l'évolution de la situation sécuritaire et du terrorisme, qui reste une menace réelle en Libye. Nous le savons, les obstacles sécuritaires demeurent nombreux, et la situation sur le terrain reste très volatile, comme l'a montré l'attaque perpétrée le 2 mai contre le siège de la Haute Commission électorale nationale libyenne à Tripoli, que nous avons fermement condamnée. La situation reste tendue à Sabha, marquée par des affrontements entre Toubous et Ouled Suleiman. S'agissant de la situation à Derna, il est indispensable de protéger la population civile.

La France condamne l'ensemble des actes terroristes en Libye qui visent à déstabiliser le pays, et invite les Libyens à s'unir contre ce fléau. Nous devons favoriser le dialogue entre les forces armées afin de les unifier sous l'autorité civile. Je tiens à saluer les efforts du Caire sur ce sujet, en soutien à la médiation du Représentant spécial du Secrétaire général.

Seule une solution politique inclusive permettra de vaincre le terrorisme et d'assurer une sécurité durable. Une telle solution doit comprendre, notamment, la réconciliation nationale, l'unification des institutions, et le renforcement de l'État, qui doit être capable de contrôler l'intégralité de son territoire.

Mon troisième point concerne l'économie de prédation, qui reste le cancer du pays et le rongeur de l'intérieur, continuant d'alimenter de nombreux acteurs et nourrissant l'instabilité. Les divers trafics qui pullulent en Libye alimentent l'économie de prédation qui favorise le statu quo et fragilise l'État. Il nous faut collectivement réfléchir aux actions permettant d'enrayer ce cercle vicieux et de le faire de manière durable. Pour l'heure, notre action passe notamment par l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale, l'Opération Sophia, qui vise à lutter contre le trafic de migrants et les violations à l'embargo sur les armes, mais également par l'action du Conseil de sécurité dans la lutte contre les exportations illicites de pétrole brut et raffiné et le trafic d'armes. Il est aussi primordial que les institutions économiques et financières libyennes, en particulier la Banque centrale

et la National Oil Corporation, soient préservées et la gouvernance de la Banque centrale clarifiée. Nous resterons mobilisés au sein du Conseil pour étudier l'ensemble des moyens à notre disposition afin de faire cesser ces circuits illégaux et le détournement des richesses du pays qui en résulte.

Ceci me conduit à mon dernier point, qui concerne la situation des migrants qui transitent par la Libye. La position de la France est claire : nous estimons que les individus responsables de la traite d'êtres humains et de trafic de migrants doivent faire l'objet de sanctions, dans le cadre du régime onusien existant. Dans cet esprit, la France a travaillé, avec ses partenaires européens et américains et avec l'appui du Gouvernement libyen, à l'adoption de sanctions contre des trafiquants de migrants au Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous espérons pouvoir rapidement trouver un consensus et faire adopter cette liste par le Comité de sanctions.

Face à des actes qui sont à la fois révoltants et profondément déstabilisateurs pour le pays et pour la région, nous devons nous unir. J'appelle donc ici tous les membres du Conseil de sécurité à prendre leurs responsabilités sur ce point essentiel, qui est une priorité pour la France.

Je salue aussi les avancées de la « task force » entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, qui se réunit régulièrement et progresse dans la mise en œuvre de la feuille de route agréée à Abidjan. Nous poursuivons également notre dialogue avec les autorités libyennes pour faciliter les retours volontaires assistés et encadrés par l'Organisation internationale pour les migrations et améliorer la coopération avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis, pour commencer mon intervention, de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, des informations qu'il vient de nous présenter par le biais du rapport (S/2018/429) sur les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et du rapport (S/2018/451) sur l'application de la résolution 2357 (2017). De la même manière, nous remercions l'Ambassadeur Olof Skoog, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, de nous tenir informés des activités du Comité.

Nous faisons également part de notre gratitude à l'Union africaine pour ses efforts en faveur de la

médiation et de la recherche de solutions, ainsi qu'à l'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale, l'Opération Sophia, pour le travail important qu'elle accomplit aux fins de contrôler les activités de contrebande d'armes et de matériaux connexes en haute mer, en provenance ou à destination de la Libye, qui permet d'éviter d'éventuelles violations de l'embargo sur les armes, ainsi que la prolifération desdites armes. Ce genre de mesures, de même que celles énoncées dans les résolutions 2362 (2017) et 2380 (2017), sur la prévention des exportations illégales de pétrole libyen et la lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, respectivement, méritent toujours notre plein appui, à condition qu'elles respectent toutes les garanties du droit international. Nous pensons qu'elles doivent être prorogées jusqu'à ce qu'il soit mis fin à ce conflit et que le Gouvernement libyen ait pu reprendre le contrôle total de la situation.

De même, nous exhortons le Gouvernement libyen à poursuivre sa collaboration avec l'ONU pour mettre un terme à ces aberrations, et à redoubler d'efforts pour faire en sorte que les responsables de violations systématiques des droits de l'homme et du droit international humanitaire, d'un camp comme de l'autre, aient à répondre de ces actes devant la justice.

En dépit de ces modestes progrès, il faut que le Conseil de sécurité et la communauté internationale se consacrent d'urgence à examiner les répercussions négatives de ce conflit politique et militaire sur la situation économique et humanitaire du pays. Les affrontements permanents entre les groupes armés et les milices, ainsi que la présence de groupes terroristes venus d'autres pays, affectent plus d'un million de personnes, générant des déplacements internes massifs et un immense besoin d'aide humanitaire dans une grande partie du pays. Cette situation exige une solution immédiate ou, à tout le moins, relativement proche, comme nous l'avons dit en d'autres occasions, afin de rendre un certain espoir aux victimes de cette guerre.

Ma délégation considère qu'il est essentiel d'éliminer la présence de groupes armés, des milices et des organisations terroristes qui opèrent actuellement avec beaucoup d'impunité, car ils constituent l'un des principaux facteurs de l'instabilité politique sur le territoire libyen, en plus des affrontements entre les différentes communautés. Les conséquences régionales de la situation en Libye sont inévitables, et de nombreux pays africains se voient touchés par cette situation.

Les problèmes de sécurité et d'instabilité du pays peuvent affecter progressivement les pays de la région, et de devenir une véritable menace pour la paix et la sécurité internationales.

S'agissant du processus électoral, le Gouvernement équato-guinéen souscrit pleinement au communiqué de la Commission de l'Union africaine publié le 4 mai, dans lequel elle condamne avec force l'attaque terroriste perpétrée le 2 mai à Tripoli contre la Haute Commission électorale nationale, qui a coûté la vie à 14 personnes et fait plusieurs blessés, notamment des membres du personnel de la Commission et des policiers. Cette attaque constitue un outrage commis contre le peuple et le Gouvernement libyens et ne doit pas ébranler les efforts visant à préparer le pays à la réconciliation nationale et à l'organisation d'élections nationales. De même, nous lançons un appel aux acteurs politiques libyens, en réaffirmant la nécessité de créer un environnement propice à la tenue d'élections, qui constitueraient une étape importante sur la voie du règlement de cette crise politique. Nous réaffirmons que la solution du conflit politique et militaire en Libye dépend des Libyens eux-mêmes, qui doivent faire usage de leur indépendance et de leur souveraineté. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord de paix signé à Dakar le 11 mai entre plus de 20 dirigeants de groupes politiques libyens, parmi lesquels figurent les personnalités les plus influentes et les plus représentatives de toutes les tendances politiques et sociales du pays. Nous espérons vivement que ces trois jours de réflexion entre les parties libyennes ouvriront la voie qui mène à une réconciliation, une paix et un développement durables.

Nous insistons une fois encore sur la recherche d'une solution pacifique et de mesures plus efficaces pour protéger les civils les plus vulnérables et, concrètement, pour remédier au sort des migrants, qui continuent de subir des violations de leurs droits fondamentaux, y compris des privations illégales de leur liberté, des détentions arbitraires et le travail forcé. Tolérer ce type d'activités revient à reculer dans le temps et à revivre la douleur et l'indignation que beaucoup souhaiteraient oublier.

Pour terminer, nous louons le travail accompli par la MANUL, qui s'efforce d'aider à établir un cadre constitutionnel afin de mettre fin à la période de transition politique en Libye par le biais du dialogue et de la réconciliation entre les diverses parties au conflit interne, ce qui, à notre avis, est le seul et unique moyen

de mettre fin à ce conflit long et douloureux qui suscite tant de préoccupation.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions de leurs exposés importants le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et l'Ambassadeur de la Suède, M. Olof Skoog, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Le Pérou appuie les efforts du Représentant spécial Salamé pour promouvoir en Libye un processus qui soit ouvert à tous et qui permette progressivement la tenue d'un référendum constitutionnel et d'élections législatives et présidentielle libres, régulières et en toute sécurité, avec une large participation de toutes les forces politiques et des citoyens. Nous estimons que, dans la mesure où elle reflète un consensus national, la nouvelle Constitution devra servir à mettre en place les cadres institutionnels et de gouvernance nécessaires pour instaurer une paix durable en Libye. Il sera également nécessaire d'adopter une loi électorale adéquate, en complément de la mise à jour du fichier électoral. La communauté internationale et, en particulier, le Conseil, doivent rester unis dans leur appui aux bons offices déployés par la Mission des Nations Unies pour faire en sorte que le Haut Conseil d'État et la Chambre des représentants accordent l'autorité exécutive requise pour mener à bien les processus électoraux et faire face à de graves difficultés et menaces.

Nous saluons à cet égard les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies, en particulier l'ouverture de la conférence nationale qui vise à promouvoir la confiance et la réconciliation entre les acteurs politiques et la société civile, et nous encourageons une plus grande participation des femmes et des jeunes. Nous considérons également qu'il importe de progresser vers la réintégration des éléments armés dans la vie civile et de renforcer les institutions chargées de la sécurité, d'autant que nous constatons avec préoccupation que des épisodes de violence continuent de se produire.

Nous devons condamner la poursuite des attaques terroristes, comme celle qui a eu lieu contre les installations électorales de la Haute Commission électorale nationale à Tripoli, et nous soulignons la nécessité urgente de lutter contre le trafic d'armes légères et de petit calibre. Nous sommes préoccupés par le fait que les droits de l'homme continuent d'être

violés dans l'impunité en Libye, notamment avec des détentions arbitraires, ainsi que par la vulnérabilité des migrants et des réfugiés. Nous espérons que le groupement tactique tripartite Union africaine/Union européenne/ONU parviendra à éliminer les réseaux de traite des personnes. De même, il est important de faire le point sur l'imposition de sanctions visant les responsables de ces actes répréhensibles.

Dans le même temps, nous estimons qu'il est urgent de renforcer les capacités fiscales afin d'approuver un budget public et de lutter contre la corruption. Cela est essentiel pour faire face à la situation humanitaire difficile que continuent de connaître diverses parties du pays afin de permettre à celui-ci de progresser vers une paix durable tout en promouvant son développement.

Je voudrais conclure, Madame la Présidente, en soulignant l'important travail accompli par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, dans un contexte de polarisation accrue, d'insécurité et de sacrifice, et en exprimant le soutien du Pérou aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier le Représentant spécial, M. Salamé, pour son exposé au Conseil de sécurité. Comme nous le rappelle le rapport du Secrétaire général (S/2018/429), la situation en Libye demeure très difficile, et nous saluons ses efforts inlassables pour mettre en œuvre le plan d'action de l'ONU et œuvrer en faveur d'une Libye pacifique et stable. Je voudrais aujourd'hui mettre l'accent sur trois domaines.

Premièrement, la situation demeure fragile sur le plan de la sécurité en Libye. L'attentat terroriste contre la Haute Commission électorale nationale, que nous condamnons, l'a rappelé avec brutalité. Néanmoins, nous notons l'amélioration progressive des conditions de sécurité à Tripoli. Tous les efforts doivent être faits pour consolider et mettre à profit ces améliorations. Il est impératif que toutes les parties s'abstiennent de proférer des menaces ou de prendre des mesures déstabilisatrices qui risquent d'inverser cette tendance.

Nous partageons la préoccupation exprimée par le Représentant spécial et reprise par d'autres orateurs au sujet de l'escalade de la violence à Derna. Nous notons que des engagements ont été pris pour épargner les civils, mais la possibilité qu'il y ait un grand nombre d'autres victimes civiles ne saurait être ignorée. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent les droits de l'homme et le

droit international humanitaire. Il s'agit notamment de protéger les civils et de leur permettre de circuler librement et en toute sécurité. Nous sommes également préoccupés par l'escalade de la violence dans le sud, notamment à Sabha, où nous encourageons la poursuite de la coopération régionale pour désamorcer le conflit, comme l'a souligné le Représentant spécial ce matin.

Nous nous félicitons de l'accent mis dans le rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et l'état de droit. Nous nous félicitons en particulier des visites effectuées dans les prisons et les centres de détention libyens et des constats qui ont été dressés sur les abus généralisés tels que la torture, la violence sexuelle et sexiste et la détention arbitraire – aussi bien à l'est qu'à l'ouest. Il est clair que des milliers d'individus languissent en prison aujourd'hui, beaucoup sans connaître les accusations portées contre eux ou sans savoir ce que l'avenir leur réserve. C'est tout à fait inacceptable. L'application du principe de responsabilité est nécessaire pour les crimes commis contre les personnes en détention. Nous demandons à toutes les parties de veiller à ce que l'ONU et les autres organisations humanitaires aient accès aux centres de détention sous leur contrôle, y compris au centre de détention de Mitiga.

Nous nous félicitons de la coopération entre la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur ces questions. Nous encourageons la poursuite de la collaboration et du soutien, notamment en ce qui concerne l'important travail de la Cour pénale internationale en Libye.

Deuxièmement, nous réaffirmons notre ferme appui au processus politique facilité par l'ONU en Libye. Nous exhortons tous les dirigeants libyens à s'engager de manière constructive et à créer les conditions juridiques, politiques et sécuritaires nécessaires à la tenue d'élections libres et régulières pour mettre fin à la transition prolongée de la Libye.

Nous sommes impressionnés par l'approche participative ambitieuse adoptée lors des consultations de la conférence nationale en cours dans l'ensemble du pays, y compris les activités en ligne très utiles visant à faire participer un plus grand nombre de Libyens au processus politique. Ces initiatives contribuent à renforcer la confiance dans le processus politique et à accroître la légitimité des élections.

À l'avenir, tous les efforts devront être faits pour promouvoir la représentation et la participation égales des femmes dans le processus politique et électoral. Il s'agit notamment de veiller à ce que les femmes de toutes les régions du pays aient accès à l'information sur les procédures électorales et aient la possibilité de se présenter aux élections. Il est essentiel de déployer des efforts concrets pour prévenir la stigmatisation et faire face à tous les types de menaces à la sécurité auxquelles sont confrontées les candidates. En tant que coprésidente du Groupe de travail informel du Conseil sur les femmes, la paix et la sécurité, la Suède est heureuse que la Libye ait été ajoutée comme pays cible pour 2018. Nous avons l'intention de continuer à fournir au Conseil des informations et des analyses actualisées sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité en Libye, ce qui, nous l'espérons, pourra mieux éclairer nos délibérations.

Enfin, je voudrais aborder la situation des réfugiés et des migrants, comme beaucoup d'autres l'ont fait ce matin. Nous demeurons profondément préoccupés par la situation des plus de 5 000 réfugiés et des quelque 700 000 migrants qui se trouvent actuellement en Libye. Les réfugiés et les migrants sont souvent vulnérables et risquent d'être exploités ou détenus arbitrairement. Nous voudrions souligner l'action menée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations pour aider les réfugiés et les migrants dans des circonstances difficiles, et souligner l'importance du plein accès des acteurs humanitaires. Des efforts sérieux sont nécessaires pour protéger contre les abus et les violations des droits de l'homme, appliquer le principe de responsabilité et promouvoir des changements de comportement afin de mettre fin à l'impunité. Nous pensons que le Conseil doit envoyer de concert un signal fort à cet égard. Cela comprend le recours à des sanctions pour cibler les personnes responsables du trafic et de la traite des personnes.

La situation politique, humanitaire et sur le plan de la sécurité en Libye est l'une des situations des plus complexes inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Nous avons confié à la MANUL, sous la direction du Représentant spécial, M. Salamé, une tâche énorme pour aider le peuple libyen à faire avancer son pays. Nous devons continuer à rester unis et leur accorder notre plein appui.

M. Djédjé (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie, le Représentant spécial du Secrétaire général

en Libye, M. Salamé, pour son exposé instructif. Elle lui renouvelle le soutien de la Côte d'Ivoire pour ses efforts en faveur de la paix et de la stabilité en Libye. Elle salue également l'Ambassadeur Olof Skoog, pour la qualité de son exposé.

Mon pays voudrait saisir cette occasion consacrée à la Libye pour condamner fermement l'attentat perpétré au siège de la Haute Commission électorale libyenne, le 2 mai dernier. Cet attentat, revendiqué par l'Organisation de l'État islamique, nous rappelle la fragilité de la situation sécuritaire et nous interpelle sur la nécessité de conjuguer nos efforts pour trouver des réponses idoines au terrorisme et à la question des groupes armés, qui constituent une véritable menace au processus de paix libyen. La situation sécuritaire, tout en demeurant préoccupante, ne devrait pas nous faire perdre de vue les progrès enregistrés dans le cadre du processus politique en cours.

À cet égard, ma délégation voudrait saluer les rencontres qui ont eu lieu entre les membres de la Chambre des représentants et Le Haut Conseil d'État afin de parvenir à des compromis sur des dispositions importantes de l'Accord politique libyen qui sont sujet à polémique. Cet accord, entériné par les Nations Unies, reste le seul cadre de référence valable qui doit conduire la Libye vers une transition démocratique crédible et inclusive.

Nous nous félicitons de ce que la Cour suprême libyenne ait pu lever les obstacles judiciaires en vue de permettre la tenue prochaine du référendum sur la nouvelle Constitution, qui sera la pierre angulaire de l'état de droit auquel aspirent tous les Libyens.

Nous saluons également l'adhésion des Libyens au processus politique en cours et leur volonté affichée de mettre définitivement fin à la situation d'instabilité et d'insécurité dans leur pays. Cette volonté s'est traduite notamment par l'inscription massive des populations libyennes sur les listes électorales; par la réconciliation entre les groupes armés des villes de Misrata et de Zintan; par les dispositions prises par les maires et les élus locaux pour la tenue d'élections municipales dans les délais. Cette volonté des Libyens d'aller vers la paix s'est enfin traduite par leur participation aux 42 réunions prévues dans 27 localités du pays, ce qui constitue la première phase d'un processus politique inclusif devant mener à une conférence nationale.

Ces avancées significatives que nous constatons sur le terrain augurent d'un dénouement heureux des

efforts de M. Salamé en vue d'un retour à la paix et à la stabilité en Libye. Ma délégation voudrait lui réitérer ses félicitations pour les progrès qu'il a réalisés dans un contexte particulièrement difficile.

C'est le lieu de rappeler que la résolution de la crise en Libye est d'une importance majeure pour toute l'Afrique, notamment en raison de ses effets sur la région sahélo-saharienne. C'est dans cette optique que s'est tenue, le 17 avril 2018, la Réunion du Haut Comité de l'Union africaine sur la Libye, à Addis-Abeba.

Mon pays prend note des mandats d'arrêts qui ont été émis par la Cour pénale internationale en vue de mettre un terme à une longue période d'impunité en Libye.

La Côte d'Ivoire salue les efforts déployés par le Gouvernement libyen en vue de mettre fin à la traite des migrants dans ce pays et se réjouit, à cet égard, de la décision de la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI) d'envisager la possibilité d'élargir le champ de compétence de la CPI aux crimes commis contre les migrants. Nous restons favorables à l'inscription des personnes ou entités se livrant à un tel commerce sur la liste des sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Par ailleurs, ma délégation est extrêmement préoccupée par le siège de la ville de Derna par l'Armée nationale libyenne. Elle appelle les belligérants à un cessez-le-feu et au dialogue en vue de surmonter leurs différends.

Au plan humanitaire, nous lançons un appel pressant en faveur de la mise en œuvre effective du Plan d'aide humanitaire pour la Libye de 2018 destiné à répondre aux besoins urgents de 940 000 Libyens sur toute l'étendue du territoire au cours de cette année.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réitère son soutien au plan d'action du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Salamé, et exhorte la communauté internationale à lui apporter son plein appui afin de faire progresser le processus de réconciliation nationale et jeter les bases d'une stabilité et d'une paix durables en Libye à travers un processus démocratique inclusif. Ma délégation voudrait également saluer le travail accompli par le personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, qui vient d'être déployé à Tripoli.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Ghassan Salamé et l'Ambassadeur Olof Skoog de leurs mises

à jour détaillées sur la situation en Libye et sur les activités du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Près de huit années se sont écoulées depuis le début du conflit en Libye et la situation dans le pays est encore loin d'être stable. La Libye reste confrontée à de nombreux défis, y compris au plan politique. L'instabilité des conditions de sécurité et les activités terroristes, ainsi que les mouvements massifs de réfugiés et de migrants continuent d'être une grave source de préoccupation.

En dépit de quelques mesures positives prises par les Libyens, par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et par la communauté internationale, la montée des violences et les affrontements entre groupes armés rivaux se poursuivent. Ces agissements non seulement mettent en péril la vie de centaines de civils, mais aussi compromettent les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord politique libyen. Le Kazakhstan estime que cet accord demeure le seul cadre viable, durant la période de transition, pour mettre un terme à cette crise prolongée.

Nous devons, cependant, avancer sur la voie d'une stabilité permanente en Libye. À cet égard, nous appelons toutes les parties libyennes et les parties prenantes à rester fermement attachées à l'objectif commun de parvenir à un règlement politique à la crise et à une mise en œuvre intégrale de l'Accord politique libyen. Il est essentiel que les autorités de Tripoli et de Tobrouk poursuivent leurs échanges afin de résoudre leurs divergences de vues par des moyens politiques sur la base d'un dialogue inclusif.

Il reste essentiel de maintenir l'unité du Conseil de sécurité et d'appuyer le travail de la MANUL et du Représentant spécial du Secrétaire général Ghassan Salamé. Ma délégation salue les efforts de coopération constructive déployés par M. Salamé ainsi que son appui à un dialogue actif et inclusif avec toutes les parties prenantes libyennes. Nous l'encourageons à poursuivre son action en vue de renforcer l'appui et l'engagement de ces parties prenantes en faveur du processus politique. La rédaction d'une Constitution, la tenue d'élections crédibles, la mise en œuvre de réformes économiques et la fin de l'anarchie dans le pays sont les principales voies de progrès en Libye auxquelles nous devons tous travailler.

La communauté internationale doit créer des conditions propices pour faire avancer le dialogue politique. Cela dit, la primauté de l'ONU en tant que

principal médiateur doit être maintenue. Nous appuyons pleinement l'observation faite par le Secrétaire général dans son rapport le plus récent (S/2018/429) selon laquelle la solidarité régionale et internationale joue un rôle important pour appuyer les efforts déployés par l'ONU afin de régler la crise libyenne.

Enfin, en ce qui concerne le régime de sanctions, il est vital que les ressources pétrolières de la Libye soient utilisées au profit de tous les Libyens. Le strict respect de l'embargo sur la livraison d'armes en Libye doit être renforcé.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, de son exposé et saisissons cette occasion pour lui exprimer à nouveau notre appui indéfectible au travail remarquable qu'il continue d'accomplir. Nous remercions également l'Ambassadeur Olof Skoog de l'exposé qu'il a présenté sur les activités menées en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Nous avons pris bonne note des rapports du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2376 (2017) et 2357 (2017). Dans ce contexte, il est nécessaire et indispensable de réaffirmer l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord politique libyen pour mettre définitivement un terme à la période de transition. Il faut également appliquer les dispositions du plan d'action proposé par le Représentant spécial, qui établit clairement et méthodiquement une feuille de route à cette fin.

En ce qui concerne les progrès réalisés, nous voudrions souligner le fait qu'en février, la Cour suprême de Libye a mis fin à toutes les actions introduites contre l'Assemblée constituante devant les tribunaux administratifs, levant ainsi tous les obstacles juridiques à l'organisation d'un référendum national sur la nouvelle Constitution. Nous attendons avec intérêt le travail qui sera entrepris par la Chambre des députés pour mettre en place la législation et la structure normative qui devraient permettre de définir clairement les éléments et les conditions requises pour la tenue du référendum et des élections ultérieures. Cette évolution normative est également essentielle pour la création d'institutions fiables et efficaces, qui constituent le fondement même de l'État.

Dans le même ordre d'idées, nous soulignons les progrès accomplis par la Haute Commission électorale nationale pour ce qui est de l'inscription des électeurs. Au moment de la publication du rapport, près de 2,5 millions de personnes avaient été inscrites, dont près de la moitié sont des femmes. Cela démontre une fois de plus l'importance du rôle des femmes dans l'avenir de la Libye. C'est pourquoi il est essentiel de garantir leur pleine participation aux processus électoraux, tout comme celle des jeunes et de tous les secteurs de la société.

Nous soulignons également les efforts et les initiatives de réconciliation et de rapprochement tribaux et communautaires menés par les différents acteurs dans les localités de Koufra, Misrata et Zintan. Nous sommes convaincus que le renforcement du dialogue et l'échange constant de perspectives concernant la liberté de circulation, l'égalité d'accès aux services, la responsabilisation et la justice permettront de créer une compréhension commune qui contribuera à prévenir les conflits et les tensions.

Nous soulignons, pour nous en féliciter, les efforts que continuent de déployer les divers acteurs et organisations régionaux, telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes, et des pays comme l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie et le Tchad, entre autres, afin de renforcer, de soutenir et de faire avancer le processus politique libyen et le plan d'action.

Malgré cette évolution positive, l'intensification inquiétante de la violence et les affrontements entre les parties continuent de faire des ravages. Les signalements d'enlèvements, de tortures, de détentions arbitraires et d'exécutions sommaires, en particulier dans les villes de Sabha, de Derna, de Tripoli et de Benghazi, sont alarmants, d'autant plus que, selon le rapport du Secrétaire général, au moins 16 personnes ont perdu la vie et une trentaine ont été blessées dans des tirs croisés lors d'affrontements sporadiques et du fait de l'utilisation d'explosifs dans les espaces publics et civils, en violation flagrante du droit international humanitaire.

Dans ce contexte, ma délégation appelle une fois de plus les parties et les acteurs locaux à déposer les armes et à s'abstenir de toute rhétorique qui viserait à justifier la violence comme moyen de réaliser quelque objectif que ce soit, car de tels comportements mettent en péril la vie d'innocents et sapent les progrès accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre l'Accord politique libyen.

Par ailleurs, la présence continue sur le territoire libyen de combattants irréguliers et de groupes armés étrangers qui participent aux affrontements armés dans le sud du pays constitue également une grave menace pour le processus politique et la stabilité de cette partie du pays. Cette menace est exacerbée par la présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et sa capacité à se livrer au trafic des armes, en dépit de l'embargo en vigueur, et à coordonner et perpétrer des attaques meurtrières, comme celle commise contre la Haute Commission électorale nationale, à Tripoli, le 2 mai, au cours de laquelle plus de 15 personnes ont trouvé la mort. Nous condamnons vigoureusement cette attaque. La présence de groupes armés étrangers et l'existence de cellules dormantes de l'EIIL constituent un risque imminent qui menace non seulement la sécurité de la Libye mais aussi celle de toute la région.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme dans les centres de détention. Il convient de souligner que malgré l'engagement pris par le Conseil de la présidence et l'Armée nationale libyenne d'ouvrir et de mener des enquêtes sur ces mauvais traitements, personne n'a été traduit en justice pour ces violations jusqu'à présent. Le décès d'un détenu dans la prison d'Aïn Zara, qui serait dû à des actes de torture, illustre le caractère alarmant et urgent de cette situation.

De même, les informations persistantes faisant état de violations des droits des migrants, qui sont détenus indéfiniment dans des centres de détention dans des conditions déplorables et soumis à des traitements dégradants, à la torture, au travail forcé, au déni d'assistance médicale et à la violence sexuelle, mettent en exergue la nécessité d'adopter une approche transversale pour faire face à cette situation. Nous appelons les parties à prévenir les abus et les violations des droits de ces personnes et nous leur rappelons qu'elles sont tenues d'honorer les obligations qui sont les leurs au titre du droit international humanitaire. À cet égard, nous exhortons une fois de plus les autorités libyennes à lancer des enquêtes appropriées pour identifier les auteurs de ces violations, afin que ces actes ne restent pas impunis, et nous les encourageons à apporter leur appui et à coopérer dans le cadre des enquêtes menées par le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale pour identifier les auteurs de ces actes, ce qui, s'ils constituent des crimes contre l'humanité, activerait la compétence de la Cour pour les juger.

Nous réaffirmons qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit et par conséquent, nous appelons toutes les parties à se joindre aux efforts en cours afin de poursuivre le dialogue en faveur d'une transition politique pacifique, ordonnée et sans exclusive, qui réponde aux intérêts du peuple libyen et lui permette de définir son avenir librement et de manière consensuelle dans le cadre de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Libye. À cette fin, la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, entériné par la résolution 2259 (2015) et réaffirmé par la déclaration du Président du 14 décembre 2017 (S/PRST/2017/26), est essentielle.

Enfin, il importe de rappeler et de garder à l'esprit que les répercussions du conflit libyen sur la situation en matière de sécurité dans la région sont une conséquence directe des pratiques interventionnistes et des politiques de changement de régime, qui ont eu des effets indirects sur le Sahel et ont favorisé l'apparition du chaos, du terrorisme et de la militarisation, avec des résultats déplorables qui persistent à ce jour.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour les efforts inlassables déployés par M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour instaurer la paix et la stabilité en Libye, et pour le rôle vital et important que joue la MANUL dans ces efforts. Nous remercions également l'Ambassadeur Olof Skoog pour les précieuses informations qu'il a fournies au Conseil sur les activités du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Je vais me concentrer sur trois principaux éléments : l'évolution de la situation politique, les défis en matière de sécurité et les réformes économiques. Premièrement, en ce qui concerne l'évolution de la situation politique, nous réaffirmons notre plein appui au plan d'action, qui a donné lieu à de nombreuses avancées en vue de permettre à la Libye de faire la transition du chaos à la stabilité et à la prospérité, notamment le lancement des préparatifs dans la perspective de la convocation d'une conférence nationale à la fin de 2018, le renforcement de l'unité nationale grâce au dialogue facilité par des initiatives de réconciliation nationale et l'accord important conclu entre la Chambre des députés et le Haut-Conseil d'État sur un dispositif qui permettra d'instituer une nouvelle autorité exécutive.

Nous sommes convaincus que ce plan important et ses dispositions permettront d'instaurer la sécurité en Libye. Par conséquent, nous réitérons notre engagement en faveur des efforts que déploie l'ONU pour mettre fin à la transition prolongée dans le pays. En ce moment, ces efforts devraient viser en priorité à apporter un appui adéquat aux préparatifs des élections pour qu'elles soient couronnées de succès et que ses résultats soient acceptés par tous. Nous espérons que la mise à jour du fichier électoral, qui a permis d'inscrire plus de 2,4 millions d'électeurs supplémentaires aux listes électorales, contribuera à assurer la participation du plus grand nombre possible de Libyens au processus électoral.

Nous nous félicitons de la tenue réussie d'élections municipales à Zaouïa, qui se sont déroulées sans heurts et ont été caractérisées par la transparence et l'intégrité. Nous rendons hommage à tous ceux qui ont exercé leur droit constitutionnel d'élire leurs représentants au conseil municipal, avec un taux de participation supérieur à 60%. Nous espérons que les Libyens suivront cet exemple dans d'autres villes libyennes qui doivent élire des conseils municipaux cette année, et qu'ils y participeront en grand nombre. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général quant au fait que ces évolutions positives doivent inciter la Chambre des députés à assumer ses responsabilités sans plus tarder, en mettant en place un cadre constitutionnel en vue de la tenue d'élections après l'adoption de la législation constitutionnelle requise. Nous réitérons le message contenu dans la résolution adoptée par la Ligue des États arabes, l'un des membres du Quatuor, appelant à une solution politique globale à la crise et à l'engagement en faveur de l'Accord politique libyen en tant que seul cadre politique pour régler cette crise.

Deuxièmement, en ce qui concerne les problèmes de sécurité, il est peut-être paradoxal que l'incident de sécurité le plus important au cours de la période considérée ait été l'attentat terroriste perpétré ce mois-ci contre le siège de la Haute Commission électorale nationale à Tripoli. Nous condamnons fermement cet acte lâche et présentons nos condoléances aux familles des victimes. Cet incident et d'autres événements qui ont conduit à une intensification des tensions et de la violence nous rappellent l'insécurité qui règne en Libye, qui demeure la caractéristique la plus notable de la situation en matière de sécurité, en particulier à la lumière de l'escalade des affrontements à Derna, à Sabha et ailleurs.

Cela s'ajoute à la détérioration de la situation humanitaire en général, aux violations persistantes des droits de l'homme et à la traite d'êtres humains. Nous réitérons notre rejet de ces pratiques, qui vont à l'encontre du droit international, et nous demandons qu'il soit mis fin à ces actes, qui entraînent la mort et le déplacement de populations civiles. Le Conseil de sécurité doit continuer d'appuyer les efforts déployés par la Libye pour instaurer l'état de droit, étendre l'autorité de l'État et unifier les forces armées et de sécurité libyennes sous un commandement civil. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion accueillie par l'Égypte pour discuter de l'unification de l'armée libyenne.

Troisièmement, en ce qui concerne les réformes économiques, nous notons avec satisfaction que la production pétrolière s'est maintenue à plus de 1 million de barils par jour, ce qui a suscité un regain d'optimisme quant aux perspectives économiques du pays. Nous nous félicitons également de l'adoption par les autorités libyennes d'un budget général pour 2018. Cependant, nous demeurons préoccupés par la forte augmentation des dépenses publiques, qui entraînera un déficit financier estimé à 7,5 milliards de dollars. Nous voudrions rappeler ici la résolution de la Ligue des États arabes, qui invite le Conseil de la présidence, la Chambre des députés, le Haut-Conseil d'État, la Banque centrale libyenne et les institutions économiques nationales à œuvrer de concert pour trouver des solutions aux problèmes économiques de la Libye.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Ghassan Salamé, de son exposé objectif. Nous remercions également le Représentant permanent de la Suède, M. Olof Skoog, de son rapport sur les travaux du Comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye et plus généralement, de sa direction responsable du Comité.

La Russie appuie les mesures prises sous les auspices de l'ONU pour promouvoir la stabilisation de la Libye. Nous saluons le courage et les efforts personnels de M. Salamé ainsi que son engagement à obtenir des résultats dans le cadre des efforts en faveur de l'unification de la Libye et de la stabilisation de la situation politique, ce qui est essentiel pour améliorer la situation dans l'ensemble de la région. Néanmoins, force est de constater qu'en dépit de tous les efforts déployés pour établir un dialogue entre les acteurs libyens, les perspectives d'un règlement rapide de la crise demeurent incertaines. Ce n'est pas un hasard. La situation est

très complexe, notamment en raison de la méfiance persistante entre les principaux acteurs politiques libyens. Ils continuent de se méfier l'un de l'autre, ce qui constitue un obstacle à la recherche de solutions de compromis pour mettre fin aux désaccords existants. La réunion le 23 avril entre M. Khalid Al-Mishri, le Président du Haut Conseil d'État, et M. Aqilah Saleh, le Président de la Chambre des députés, nous donne des raisons d'être optimistes. Il est très important que les parties aient accepté de poursuivre leurs consultations. Nous espérons que le processus de négociation permettra de sortir de l'impasse actuelle, réalisation pour laquelle M. Salamé mérite d'être personnellement remercié.

Les prochaines élections représentent clairement une étape importante dans le règlement de la crise. Cependant, il subsiste de nombreux problèmes liés à leur organisation. Par exemple, il n'existe à ce jour aucun accord sur le droit électoral. En d'autres termes, nous exhortons les acteurs à rester constamment vigilants et à s'en tenir au principe du « avant tout, ne pas nuire ». Toute décision ou mesure prise doit être subordonnée à la tâche de l'unification du pays, de ses institutions publiques, de ses forces politiques et de ses structures de sécurité. Nous tenons à souligner l'avis de M. Salamé, qui pense que les conditions adéquates doivent être réunies pour les élections. À cet égard, l'un des principaux défis à relever demeure de mettre en place les fondements juridiques de l'action des institutions des autorités nationales après les élections. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre à l'avance sur leurs modalités, il se pourrait que le système gouvernemental nouvellement établi en Libye ne soit pas viable.

La situation est compliquée, non seulement par l'absence de compromis entre les parties, mais également par des problèmes de sécurité. L'attaque terroriste du 2 mai de la Haute Commission électorale nationale à Tripoli en a été une triste confirmation. Nous devons également comprendre que beaucoup dépendra des forces qui ont fini par être reléguées à l'arrière-plan dans la transformation post-révolutionnaire du pays.

Il ne peut y avoir d'autre solution à la crise qu'une solution négociée. Les Libyens eux-mêmes doivent décider de l'avenir de leur pays, dans le cadre d'un dialogue et dans un esprit d'ouverture et de compromis, sur la base de l'Accord politique de Skhirat conclu au Maroc, en tant que seule base viable pour parvenir à un règlement durable. L'évolution future de la situation dépendra du succès des efforts visant à rétablir la sécurité, sans laquelle le pays restera une pépinière

pour les terroristes et les groupes armés qui profitent du vide institutionnel pour mener leurs activités criminelles. La question de l'unité à plusieurs niveaux est également d'une importance cruciale pour les efforts communs de lutte contre le terrorisme.

La situation des migrants et des réfugiés dans les centres de détention reste difficile, et ils continuent d'être victimes de diverses formes de mauvais traitements. Nous devons être pleinement déterminés à nous attaquer à ce problème. Le problème ne peut être réglé par des demi-mesures. Par-dessus tout, il faut remédier aux causes profondes de la migration, et ce n'est qu'à ce moment-là que les migrants pourront retourner dans leurs foyers.

Nous notons que la crise est loin d'être réglée, et des efforts considérables seront nécessaires pour parvenir à un accord durable sur les critères de la réconciliation nationale. Nous appuyons les initiatives prises par les soutiens internationaux et régionaux du règlement en Libye, en particulier par ses voisins - l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie. Nous prenons acte du travail accompli par l'Union africaine dans le cadre de son comité *ad hoc* de haut niveau sur la Libye et par la Ligue des États arabes. Les efforts des médiateurs étrangers et des acteurs extérieurs doivent eux aussi être consolidés et être aussi coordonnés que possible, mais ce sont les Libyens eux-mêmes qui doivent décider de leur avenir. L'ONU doit continuer de jouer un rôle de chef de file dans le processus politique. Pour notre part, nous continuerons d'appuyer les efforts du Représentant spécial visant à tendre la main à tous les Libyens et à coopérer avec tous les partenaires concernés. Lorsque nous œuvrons pour régler la situation en Libye, nous ne devons pas oublier que les problèmes actuels découlent du violent renversement du régime libyen, qui a détruit la souveraineté du pays et n'a tenu aucun compte des initiatives cruciales de l'Union africaine. Ces erreurs doivent nous permettre de tirer de sérieuses leçons politiques sur la stabilité de la Libye, de ses voisins et d'autres pays qui ont subi une intervention étrangère.

En ce qui concerne l'action du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, bien que nous apprécions grandement les efforts de l'Ambassadeur de la Suède et de son équipe, nous tenons à souligner que le 3 avril, à notre initiative, le Comité a tenu une réunion dans l'objectif spécifique de discuter d'une fuite dans la presse sur le rapport d'activité du Groupe d'experts. En général, la question des fuites sur l'action du Conseil et de ses organes subsidiaires est

extrêmement pertinente et peut difficilement s'expliquer par des problèmes de réseau informatique uniquement. Par ailleurs, nous avons été extrêmement déçus que le Comité n'ait pas pu s'entendre sur les propositions de solutions de compromis du Président sur une décision concernant le lancement d'une enquête sur les faits. Les exigences d'une transparence accrue dans l'action des comités des sanctions du Conseil doivent s'accompagner d'un haut degré de responsabilité.

La Russie et la Libye sont liées par une relation historiquement riche et amicale. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, en notre capacité nationale et en coopération avec les forces politiques et les partenaires régionaux et internationaux de la Libye, pour remettre sur pied la Libye et son unité, et pour garantir à ce pays un avenir de développement constant.

M^{me} Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas voudrait remercier sincèrement le Représentant spécial Ghassan Salamé et l'Ambassadeur Olof Skoog des exposés clairs qu'ils ont présentés au début de la séance.

Je voudrais axer mon intervention sur trois aspects importants de la situation en Libye : premièrement, la fin de la crise politique; deuxièmement, la situation des droits fondamentaux des migrants; et, enfin, l'économie de la prédation.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, le peuple libyen attend depuis longtemps la fin de la transition politique de son pays, et nous félicitons M. Salamé de ses efforts inlassables pour relancer le processus politique. Nous continuons de lui apporter notre plein appui. La principale difficulté reste le manque de volonté politique des parties libyennes de faire les compromis nécessaires. Il importe qu'elles travaillent pour obtenir des résultats concrets et crédibles afin d'être en mesure d'appeler tous les Libyens à se joindre à la marche vers la paix et la stabilité. Nous comprenons l'appel lancé en faveur d'élections, mais elles doivent être bien préparées et ne peuvent avoir lieu que dans un environnement sécurisé. Nous condamnons fermement la lâche attaque du 2 mai de la Haute Commission électorale nationale. Dans les mois à venir, nous devons accorder une attention spécifique à l'amélioration des conditions de sécurité dans le cadre d'un dialogue avec et entre les groupes armés.

Mon deuxième point concerne la situation des droits fondamentaux des migrants. Le Royaume des Pays-Bas reste vivement préoccupé par les graves

violations des droits de l'homme et par les atteintes à ces droits dont continuent d'être victimes les migrants dans l'ensemble de la Libye. Les réseaux de trafiquants exploitent les migrants et sont étroitement liés aux milices et aux groupes terroristes qui déstabilisent le pays. Le Conseil de sécurité s'est maintes fois déclaré déterminé à lutter contre les pratiques déstabilisantes des réseaux de trafiquants. Il est temps de passer à l'action. Dans le cadre d'un effort global visant à démanteler ces réseaux et à améliorer la situation des droits fondamentaux des migrants, en coopération avec nos partenaires et avec l'appui de nombreux États, notamment de la Libye et de pays de la région, le Royaume des Pays-Bas a proposé des sanctions ciblées contre six trafiquants bien connus. Nous espérons que le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye arrivera rapidement à un accord sur cette question importante, qui touche l'ensemble de la région ainsi que la Libye elle-même.

Troisièmement, en ce qui concerne l'économie de prédation, le commerce de la traite d'êtres humains n'est qu'un exemple de la tournure criminelle prise par l'économie libyenne. Nous devons œuvrer d'urgence et de façon simultanée sur les plans économique, politique et de la sécurité afin de contribuer à une solution politique et à la stabilité en Libye. Le peuple libyen continue de perdre des millions de dollars de recettes en raison de la contrebande de carburant, et le fait que des milices armées sabotent l'augmentation de la production de pétrole est particulièrement inquiétant. Ces questions ne peuvent être réglées qu'au moyen d'un dialogue avec les groupes armés, et nous saluons les mesures prises par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye à cet égard.

Pour terminer, les parties libyennes doivent comprendre qu'elles sont à la croisée des chemins. Elles peuvent soit redoubler d'efforts pour instaurer enfin une paix en Libye, soit porter la responsabilité d'avoir laissé leur pays dans un état d'instabilité et de confusion prolongé. C'est à eux qu'il revient de faire preuve du courage et du leadership nécessaires pour faire les compromis voulus. Dans le même temps, ils ne peuvent pas faire cela seuls. La communauté internationale, y compris le Conseil, doivent continuer de se tenir prêts à aider au règlement de la crise libyenne en mobilisant tous les outils à leur disposition.

M. Alemu (Éthiopie) : Nous remercions le Représentant spécial Ghassan Salamé de son exposé détaillé. Nous saluons l'excellent travail qu'il accomplit

et l'étroite relation de travail qu'il a établie avec l'Union africaine. Nous voulons voir cela se poursuivre. Avec du recul, on peut voir combien il est utile de tenir compte du point de vue africain. Nous réaffirmons notre appui à l'action diplomatique qu'il ne cesse de mener pour faciliter un règlement politique global piloté par les Libyens et mettre ainsi fin à la crise. Nous remercions aussi l'Ambassadeur Olof Skoog de son rapport présenté en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

Nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies.

En effet, avec l'aide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), les Libyens ont pris des mesures encourageantes pour clore la transition prolongée du pays. L'achèvement du processus d'inscription des électeurs reflète la forte volonté du peuple libyen de participer aux processus électoraux. Les consultations entre les principaux acteurs libyens se poursuivent en vue d'instituer une autorité exécutive distincte et de parvenir à un accord pour modifier légèrement l'Accord politique libyen, qui reste le seul cadre viable, est cela est aussi encourageant. Les consultations qui se poursuivent au niveau local sont une occasion d'écouter le point de vue de tous les Libyens, et cela est essentiel pour préparer le terrain à une conférence nationale couronnée de succès, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/429).

Nous saluons aussi les initiatives qui sont menées pour réconcilier les communautés au niveau local. Ces initiatives non seulement appuient le processus politique, mais aussi répondent de manière pacifique aux griefs exprimés par les communautés et renforcent la cohésion nationale. Pour mettre pleinement en œuvre le plan d'action des Nations Unies et clore la transition prolongée, il est impératif de maintenir la dynamique positive actuelle et de faire fond sur elle. Cela nécessite la participation continue de tous les acteurs libyens au processus de paix mené sous les auspices de l'ONU, dans un esprit sincère et constructif, ce qui est essentiel pour en finir avec les institutions étatiques parallèles.

Il est indispensable aussi de créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles, en instituant notamment le cadre juridique et le cadre constitutionnel voulus. Ce sont, certes, des évolutions positives, mais il est clair que l'heure n'est pas à la complaisance, au regard des multiples défis que doit encore relever la Libye. La fragilité de la situation sécuritaire demeure une source

de préoccupation. Il est profondément troublant que, du fait des tensions et des violences permanentes, les pertes civiles et les déplacements se poursuivent sans répit. Les groupes terroristes, notamment les éléments de l'État islamique d'Iraq et du Levant, continuent de mener leurs attaques. Nous condamnons toute violence contre les civils ou les installations civiles, notamment la récente attaque terroriste du 2 mai contre le siège de la Haute Commission électorale nationale.

Le climat d'insécurité qui perdure rappelle aussi pourquoi il est nécessaire d'unifier l'armée et les forces de sécurité libyennes sous tutelle civile et d'instaurer l'état de droit. Si ce climat d'insécurité persiste, ce ne sont pas seulement les Libyens, mais les migrants et les réfugiés aussi, qui continueront d'en pâtir. Comme le Secrétaire général l'a dit au paragraphe 94 de son rapport daté du 7 mai sur la MANUL,

« Le sort des migrants et les atteintes dont ils sont victimes en Libye...appellent encore d'urgence une action conjointe et concertée ».

À cet égard, les efforts de la « task force » de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'ONU sont certes louables, et nous espérons que le Conseil de sécurité va également s'unir pour prendre des mesures appropriées contre ceux qui se livrent à la traite illégale de personnes, l'objectif étant d'envoyer un message politique fort que le traitement inhumain des migrants est totalement inacceptable. Sur cette question vitale et sur d'autres, il est crucial, comme le Représentant spécial l'a indiqué, de faire en sorte que le Conseil envoie un message unifié. Nous apprécions le rôle important joué par les États voisins et les organisations régionales, car cela permettra d'encourager les principaux acteurs libyens à continuer de participer au processus politique ouvert à tous, mené par les Nations Unies.

Nous prenons note à cet égard de la série de réunions importantes tenues dernièrement, notamment celle du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye qui a eu lieu à Addis-Abeba, et celle du Quatuor, la cinquième du genre, qui a eu lieu au Caire le mois dernier, durant lesquelles le Comité et le Quatuor ont renouvelé leur plein appui au plan d'action des Nations Unies. Les représentants des pays voisins de la Libye se réunissent aujourd'hui à Alger. Les pays voisins et les organisations régionales doivent, à notre avis, continuer d'œuvrer de concert et de façon coordonnée et complémentaire afin de parvenir à un règlement politique global qui réponde aux aspirations légitimes de tous les Libyens.

Comme je l'ai dit précédemment, l'unité du Conseil reste importante aussi pour clore la transition prolongée en Libye. Le Conseil doit continuer d'envoyer un message fort disant que la seule manière de relever les défis multidimensionnels et de remédier à l'insécurité, aux difficultés économiques et aux préoccupations d'ordre humanitaire passe par une participation continue et constructive des acteurs libyens au processus politique ouvert à tous, prévu dans le plan d'action des Nations Unies. Cela est dans l'intérêt non seulement des Libyens qui souffrent depuis si longtemps, mais aussi de l'ensemble de la région, tout particulièrement des pays du Sahel, sur lesquels, comme le représentant de la Côte d'Ivoire l'a dit tout à l'heure, la crise en Libye a eu un impact déstabilisateur majeur.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, l'Ambassadeur Olof Skoog. La Chine continuera d'appuyer leurs travaux.

Bien que la situation sécuritaire en Libye reste préoccupante, avec des affrontements et des actes terroristes localisés qui se produisent sporadiquement, la Libye a oeuvré sans relâche et avancé constamment dans sa transition politique avec l'aide de l'ONU, des organisations régionales et des pays voisins. Cet appui de la communauté internationale doit être intensifié de manière à aider la Libye à se redresser, à retrouver la stabilité et à instituer une gouvernance efficace, dans le respect de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, nous devons absolument mener de l'avant le processus politique piloté et pris en main par les Libyens. Les parties libyennes doivent poursuivre le dialogue inclusif à différents niveaux, du niveau national au niveau local, pour bâtir un consensus plus large, aplanir leurs divergences et trouver une solution qui soit acceptable pour toutes les parties prenantes, l'objectif étant de réaliser la réconciliation nationale. Restaurer une autorité exécutive en modifiant l'Accord politique libyen est une mesure importante qui mérite d'être sérieusement considérée par toutes les parties prenantes en Libye.

Deuxièmement, de meilleures conditions de sécurité sont nécessaires au processus politique. Les pays et les organisations régionales qui ont de l'influence sur

les parties doivent en user pour encourager les acteurs libyens à s'abstenir de recourir à la force par réflexe, à parvenir à la réconciliation via des mesures de confiance et à créer rapidement une institution de sécurité nationale unifiée, afin de créer des conditions plus propices à la mise en oeuvre du plan d'action des Nations Unies. Les acteurs libyens doivent, pour leur part, oeuvrer de concert pour mettre fin aux activités terroristes et à la criminalité organisée, entre autres problèmes.

Troisièmement, le rôle et la capacité de bons offices des Nations Unies doivent être renforcés grâce à un effort conjoint. La communauté internationale doit saluer les efforts déployés par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Salamé, pour dynamiser la mise en oeuvre du Plan d'action et aider les Libyens à rédiger une nouvelle Constitution, à modifier l'Accord politique et à tenir avec succès les élections présidentielle et législatives. Nous voudrions voir les voisins de la Libye, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne intensifier leurs efforts de médiation, promouvoir les pourparlers de paix et aider à la mise en oeuvre du plan d'action des Nations Unies.

La Chine est d'avis que les sanctions imposées par le Conseil de sécurité doivent viser à un règlement politique des situations de crise. Les sanctions du Conseil concernant la Libye ne devaient pas nuire à l'ensemble des intérêts nationaux du pays, ni l'empêcher de satisfaire ses besoins en matière d'aide humanitaire et de subsistance de sa population. Il sera important de remédier à la dépréciation continue des avoirs bloqués. Nous encourageons le Comité des sanctions à accélérer son examen et à répondre comme il convient aux préoccupations légitimes de la Libye.

La Chine appuie tous les efforts qui contribuent à stabiliser la situation en Libye, à parvenir à un règlement politique et à lutter contre le terrorisme par une collaboration de tous les acteurs libyens. Ce que nous voulons, c'est que la sécurité et la stabilité soient restaurées dès que possible en Libye, afin que le pays puisse se développer et prospérer.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Pologne.

Pour commencer, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé, de son exposé très instructif sur les faits nouveaux survenus en Libye. Je remercie aussi

l'Ambassadeur Olof Skoog de son exposé utile sur les travaux menés par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

La Pologne se félicite du taux de participation élevé à la récente opération de mise à jour du fichier électoral. Cette forte participation témoigne de la hâte des Libyens de participer à des élections libres et régulières qui marqueront la fin de la période de transition. À cet égard, nous exhortons les autorités libyennes à arrêter rapidement la législation électorale requise.

Même si le nombre de victimes civiles a considérablement diminué ces derniers mois, l'insécurité qui règne dans diverses zones de Libye reste un sujet d'inquiétude, de même que les violations des droits de l'homme et les mauvais traitements dont les détenus continuent d'être victimes, et les cas de détention arbitraire prolongée au mépris de la légalité. La Pologne est, elle aussi, favorable à ce que le Conseil de sécurité prenne toutes les mesures nécessaires à l'encontre des responsables de traite des êtres humains, conformément à la résolution 1970 (2011). En écho à une déclaration récente (voir S/PV.8250) de la Procureure de la Cour pénale internationale, M^{me} Fatou Bensouda, nous appelons les autorités libyennes à coopérer pleinement avec la Cour pour aider à faire que justice soit faite et que les responsabilités soient établies pour les crimes de droit international commis en Libye.

Enfin, je tiens à exprimer au Représentant spécial Salamé et au personnel des Nations Unies à l'œuvre en Libye toute ma gratitude pour leur dévouement et leur appui pour que la période de transition soit menée pacifiquement à bonne fin en Libye.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. Elmajerbi (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance du Conseil de sécurité aujourd'hui, et je remercie le Secrétaire général de son rapport au Conseil sur les activités de la Mission d'appui des Nations Unies (MANUL) en Libye (S/2018/429). Je remercie également M. Ghassan Salamé de son exposé, dans lequel il a présenté les activités par lesquelles la MANUL vise à mettre fin à la crise politique dans mon pays, laquelle, malheureusement, semble profondément enracinée. Enfin, je remercie l'Ambassadeur Olof Skoog de son exposé en sa qualité

de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye.

À la lumière des efforts animés par le Conseil pour venir au secours de mon pays et nous aider à sortir de la crise actuelle, il incombe également à la communauté internationale d'appuyer les Libyens plus efficacement et de les mobiliser davantage pour nous permettre de faire taire nos divergences nationales et de mettre en place les fondations et les institutions requises pour un État responsable, démocratique, moderne et débarrassé de l'ingérence injustifiée de certaines parties qui, jusqu'à présent, n'a fait qu'entraver les efforts que nous déployons dans le cadre de notre transition vers un processus politique plus inclusif et aggraver les souffrances du peuple libyen. Cela doit cesser.

C'est pourquoi nous nous félicitons du Plan d'action des Nations Unies en faveur de la paix en Libye, annoncé ici même, à New York, le 20 septembre 2017. Entre autres choses, il entend garantir la tenue d'élections avant la fin de 2018, c'est-à-dire dans les 12 mois suivant son adoption. Nous tenons à réitérer la position du Gouvernement d'entente nationale : il soutient fermement le Plan d'action et convient pleinement de l'importance d'organiser et de tenir des élections présidentielle et législatives dans les délais fixés, ce qui aboutira à la mise en place des autorités et organes exécutifs nécessaires pour permettre de mettre un point final à la crise libyenne.

Toutefois, tout cela ne pourra être réalisé que grâce à un appui international efficace, efficient et constant, grâce auquel toutes les parties en Libye pourront participer au processus démocratique, de manière que ce sont les votes des Libyens eux-mêmes qui feront taire les divergences et permettront d'obtenir un résultat acceptable. Ces dernières années, nous avons assisté aux immenses souffrances que les Libyens ont subies sur tous les fronts – politique, économique et social. Ce fut une période extrêmement pénible. Nous souhaitons donc souligner une fois encore l'importance de veiller à la coordination de tous les efforts visant à contribuer à la fin de la crise en Libye. Il ne faut pas que notre approche soit fragmentée. Nous devons tous agir à l'unisson pour aboutir à un État démocratique et responsable qui préserve, protège et défend les droits de ses citoyens, qui soit en mesure de lutter contre le terrorisme et d'en venir à bout, et qui croie au pluralisme politique et à la transition pacifique du pouvoir – en d'autres termes, un État qui s'efforce d'avancer sur la voie du progrès et de la prospérité. Cet objectif traduit les aspirations de tous

les Libyens, qui sont à bout de souffle. Ils ne sont plus prêts à subir les crises successives qu'ils ont endurées ces dernières années, en particulier du fait de problèmes liés à la prolifération des armes, à la vague de criminalité organisée et aux graves difficultés économiques. Notre économie est ravagée par des parties irresponsables, par des individus que l'on devrait à tout le moins qualifier de criminels. Leurs actes prédateurs et les effets qu'ils ont eus sur notre économie ont transformé la Libye en un terrain fertile pour les activités criminelles.

Le Gouvernement d'entente nationale ne ménagera pas ses efforts pour rassembler les Libyens et veiller à ce que le pays puisse répondre aux aspirations de toutes les parties et entendre toutes leurs préoccupations. Si difficile que soit cette tâche, nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour satisfaire toutes les aspirations et tous les besoins. Je tiens à souligner que les patriotes Libyens ont apporté leur appui au Gouvernement d'entente nationale, ainsi qu'à nos efforts pour instaurer une réconciliation nationale complète dans tout le pays. Tous les efforts nationaux en Libye recueillent notre appui, en particulier les initiatives locales de médiation, parce que nous avons constaté à maintes reprises qu'elles contribuent à apaiser les tensions, à mettre fin aux crises et à promouvoir le rapprochement et la réconciliation entre les tribus. Du fait de ces activités de réconciliation locale, de nombreuses villes et communes libyennes, qui avaient été le théâtre d'affrontements entre armées opposées, et dans lesquelles des tribus sœurs voisines s'étaient dressées les unes contre les autres, connaissent aujourd'hui sûreté et sécurité.

Nous nous félicitons également de tous les efforts constructifs déployés par les États voisins et la communauté internationale pour aider la Libye à se remettre de la crise. Nous saluons le communiqué du 30 avril issu des négociations quadripartites au Caire, qui a mis en exergue l'appui au Plan d'action des Nations Unies en faveur de la Libye et la nécessité de l'appliquer rapidement. L'apparition du terrorisme et les agissements des groupes armés en Libye découlent d'idées et d'idéologies qui sont totalement étrangères à la nature et aux désirs du peuple libyen, lequel est au contraire bien connu pour sa modération et sa tolérance. Ces idéologies trompeuses et peu familières alimentent des notions importées de l'étranger et n'ont rien à voir avec les véritables préceptes de notre religion qu'est l'islam, puisqu'elles cherchent plutôt à semer l'anarchie, la terreur et la destruction dans notre pays. En guise de réponse, par conséquent, nous avons pris des mesures.

À cet égard, nous sommes sensibles à l'appui que de nombreux pays ont accordé à la Libye en soutenant notre pays dans ses efforts de lutte contre ce phénomène, qui a malheureusement tué ou séduit un grand nombre de nos jeunes. L'attaque la plus récente de ces groupes terroristes armés en Libye, perpétrée le 2 mai contre la Haute Commission électorale nationale, a fait un grand nombre de morts et de blessés et a été largement condamnée par la communauté internationale et les Libyens. Cette attaque lâche a montré une fois de plus que ces groupes doivent être traduits en justice et qu'il faut mettre fin à leurs actes vilipendés par tous.

Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour exterminer ce fléau mondial en coupant les sources de financement des groupes terroristes armés. En Libye, nous n'épargnerons aucun effort pour assumer notre responsabilité d'éradiquer le terrorisme, y compris en coopérant avec la communauté internationale. À cet égard, nous voudrions citer la déclaration du Conseil de la présidence publiée le 16 mai, qui réitère l'opposition du Gouvernement d'entente nationale au terrorisme sous toutes ses formes et exhorte le peuple libyen à surmonter ses divergences. En ce qui concerne les opérations en cours à Derna, le Gouvernement d'entente nationale a également exhorté toutes les personnes sensées de la région à aider à intervenir, à lever le siège de la ville et à protéger la vie de civils innocents. Nous voulons souligner une fois de plus à quel point il est urgent de veiller à ce que, tout en luttant contre le terrorisme, nous protégeons également la vie de civils innocents. Nous appelons toutes les parties en Libye à surmonter leurs divergences par le dialogue pacifique et à s'abstenir de recourir à la force, ce qui ne peut que diviser davantage le peuple libyen et détruire davantage nos infrastructures.

La réduction récente du nombre de migrants arrivant en Libye par le biais de la traite et du trafic a permis un certain répit, comme l'ont reconnu certains pays de destination. Cette baisse est due en grande partie aux efforts déployés par le Conseil de sécurité et, en Libye, par le Conseil de la présidence et le Gouvernement d'entente nationale pour mettre fin aux effets néfastes de la traite et du trafic de migrants.

Par exemple, nous avons lancé de vastes campagnes, qui ont eu un certain effet, ciblant ceux qui font la contrebande et le trafic de migrants sur le territoire libyen ou à travers le territoire libyen. Le Gouvernement a également créé des centres d'accueil pour les migrants grâce à des efforts conjoints avec la

MANUL et avec l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations. Nous avons également pu rapatrier de nombreux migrants, mais de nouveaux efforts à cet égard nécessiteront l'appui continu de la communauté internationale, en coopération avec les pays d'origine. Ceux-ci, à leur tour, doivent avoir le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre le développement au niveau national, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, incitant ainsi les migrants à rester chez eux plutôt qu'à risquer leur vie en migrant, notamment par le biais du trafic clandestin ou de la contrebande.

S'agissant de l'action humanitaire, certaines organisations non gouvernementales (ONG) sont utilisées comme couverture par les trafiquants d'êtres humains ou les passeurs. Le 19 mars, par exemple, deux membres de l'équipage d'un bateau de sauvetage utilisé par une ONG ont été arrêtés par un gouvernement européen parce que, malgré leur déguisement « en ONG », ils soutenaient secrètement la traite et le trafic d'êtres humains. Il faut prendre conscience de ce phénomène et y remédier. Nous devons également nous attaquer à l'éléphant dans la salle, à savoir le fait que la traite et le trafic de migrants sont très étroitement coordonnés par des bandes criminelles des deux côtés de la Méditerranée, tant en Europe qu'en Afrique. Nous voulons souligner l'importance de s'attaquer à la traite

et aux groupes de contrebande sur les deux continents, car c'est le seul moyen sûr de mettre fin à leur odieuse entreprise. À cet égard, nous devons mettre fin aux activités suspectes de certaines ONG qui menacent la démocratie et la sécurité nationale de la Libye.

En conclusion, je voudrais réaffirmer une fois de plus que le peuple libyen en a assez de la détérioration des conditions de la vie quotidienne, en particulier sur le front économique, en raison des divisions politiques actuelles du pays. Nous espérons sincèrement que, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, la communauté internationale redoublera d'efforts pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies pour la Libye, adopté le 20 septembre 2017, et pour mettre fin à l'ingérence étrangère dans les affaires libyennes tout en continuant de s'attaquer à nos problèmes de sécurité, qui sont tout aussi importants que les questions politiques. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, aucune initiative en Libye ne peut réussir sans un règlement de la situation en matière de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.